



## Mise à jour sur la COVID-19 pour les membres de l'ACHD 30 mars 2020

### **L'ACHD est ici pour vous aider**

Lisez nos dernières mises à jour :

[www.achd.ca/alertesdesecurite](http://www.achd.ca/alertesdesecurite)

Faites-nous parvenir un courriel à : [alertes@achd.ca](mailto:alertes@achd.ca)

Cher membre,

### **Voici plus de détails sur les subventions salariales dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence**

Depuis l'annonce de vendredi sur le soutien aux entreprises touchées par la COVID-19, d'importants détails supplémentaires ont été diffusés aujourd'hui. M.Trudeau a noté que le gouvernement vise à assurer que le plus grand nombre possible de personnes puissent garder leurs emplois et leurs chèques de paie.

L'ACHD encourage les membres à parler à leurs employeurs de la possibilité d'être réembauché grâce à la disponibilité de ces soutiens. **Veillez noter : être réembauché ne signifie pas fournir des services d'hygiène dentaire : cela veut dire conserver son emploi.**

Nouveaux détails :

- Le gouvernement va couvrir jusqu'à 75 % du salaire des employés, sur les premiers 58 700 \$ de salaire, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine
- Les entreprises sont encouragées à payer l'autre 25 %. « Nous avons confiance que vous ferez la bonne chose. Si vous avez les moyens de payer le 25 % qui reste, non couvert par la subvention, veuillez le faire », a dit M. Trudeau.

- Les entreprises, les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance sont admissibles s'ils satisfont aux critères. → Les demandeurs doivent avoir subi une diminution d'au moins 30 % de leur revenu
- Le nombre d'employés ne sera pas pris en compte, conformément aux meilleures pratiques dans d'autres pays
- Les subventions seront rétroactives au 15 mars
- Des pénalités importantes seront imposées aux entreprises qui abusent de la subvention
- Pour le moment, la date du début de la subvention n'est pas établie
- Le ministre des Finances Bill Morneau et la ministre de la Petite entreprise, Mary Ng, fourniront plus de détails mardi (demain)
- Consultez la [FAQ de l'ACHD sur l'appui du gouvernement](#) ou visitez la page du plan d'intervention économique du gouvernement pour obtenir des détails complets sur la prestation.

L'ACHD va continuer de partager des renseignements pertinents la semaine prochaine, à mesure que d'autres détails seront annoncés par le gouvernement.

~

*Veillez demeurer en santé et prendre soin de vous pendant cette période difficile.  
Tout le monde peut contribuer au ralentissement de la COVID-19.*